

Procès-Verbal Réunion ordinaire du Comité Social et Economique de la société ALGO

Réunion du 26 Novembre 2024 à 08h30

Sur site et en visio-conférence

Présents :

Pour les représentants des salariés :

Madame BAHAMADOU Ida, Membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,
Madame AZOUG Lisa, Membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,
Monsieur BAJON François, Membre CSE titulaire, collège cadres, trésorier adjoint,

Pour le délégué syndical et représentant des salariés :

Monsieur HEMME Pascal, délégué syndical CFDT, membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,

Pour l'employeur :

Madame CARREYRE Margaux, Responsable RH Algo, Représentante d'Alex SIGNOLES sur site, mandat temporaire,

Madame GIUNTA Julie, Juriste,

Monsieur NAVARRI Antonin, Chargé RH,

Absents excusés :

Monsieur MARCHAIS Pierre, Membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,

Madame BOTTARO Anastazia, Membre CSE titulaire, collège ouvriers-employés,

Madame ROMERA Maëlle, Membre CSE titulaire, collège TAM, secrétaire adjoint,

Madame GUEDES Sylvie, Membre CSE titulaire, collège cadres, trésorière,

Madame MARTINEZ Marie Edith, Membre CSE titulaire, collège cadres, secrétaire,

Monsieur SIGNOLES Alex, Président de l'instance,

Madame MAILLOL Gaëlle, DRH filière artisanale, Représentante d'Alex SIGNOLES sur site, mandat permanent,

Madame THERY Carole, Secrétaire Générale,

Monsieur CALAQUE Laurent, Directeur Général des Opérations.

Ordre du jour :

- **Présentation de la nouvelle grille ALGO au 01.11**
- **Présentation de nos nouveaux Référents Ergonomie**
- **Mouvement de personnel du STOCK à la nouvelle Malleterie**

- **Questions CSE :**
 1. Pourquoi Carole et Alex ne sont pas intégrés au CODIR GSH comme Laurent ?

2. Si Carole bascule sur un poste de DAF, les fonctions RH ne seront plus sous sa direction ?
Ce n'est pas en adéquation avec ce qu'avait annoncé Benjamin RANG lors de notre dernière réunion « rien ne change, je ne serai pas le manager opérationnel de Carole, nous travaillerons en synergie ».
3. La délégation de signature va-t-elle être réattribuée à Alex prochainement ? Sous quel intitulé ? Le process actuel n'est pas optimal et nous fait perdre en réactivité.
4. Le bureau de la DTAC est très sombre et beaucoup de zone d'ombre, la fatigue visuelle peut se faire ressentir, est-il possible de réfléchir à une solution ?

- **Divers :**

1. Communication du CA ALGO réalisé à date

La réunion débute à 08h30

- **Présentation de la nouvelle grille ALGO au 01.11**

Margaux CARREYRE annonce que notre grille interne évolue très légèrement au 01/11/24 :

Niveau	Echelon	ALGO		
		Nouveau Taux horaire au 01/07/2024	Nouveau Taux horaire au 01/11/2024	Brut mensuel 169h par mois
I	1	12,10 €	12,11 €	2 046,59 €
	2	12,26 €	12,27 €	2 073,63 €
	3	12,55 €	12,56 €	2 122,64 €
II	1	12,78 €	12,79 €	2 161,51 €
	2	13,04 €	13,05 €	2 205,45 €
	3	13,26 €	13,27 €	2 242,63 €
III	1	13,54 €	13,55 €	2 289,95 €
	2	13,76 €	13,77 €	2 327,13 €

En effet, le SMIC a augmenté de 2% au 01/11/24 et avait été revalorisé de 1,17% au 01/01/24 soit une hausse annuelle à 3,17%.

Suite aux accords NAO de novembre 2023, la grille avait été revalorisée en janvier et en juillet pour un taux cumulé de 3,07% sur l'année 2024.

Pour respecter l'évolution du SMIC, la direction a donc souhaité assurer une revalorisation de la grille à 3,17% également.

- **Présentation de nos nouveaux Référents Ergonomie**

Voici les coordonnées de nos Référentes Ergonomie :

LANNOLIER	PROVIDENCE
AZOUG Lisa – Employée Contrôle Qualité PF	PALOSSE Adeline – Coordinatrice Pédagogique et Admin
l.azoug@as-algo.com	a.palosse@as-algo.com 06.18.36.64.27

- **Mouvement de personnel du STOCK à la nouvelle Malleterie**

Afin de palier à une saturation du stock, un déménagement de certains salariés est prévu entre le 09/12 et le 20/12 dans la nouvelle Malleterie dans la zone actuellement occupée par la prépa Malleterie et le BE-SAV :

- Services concernés : logistique MP et QMP cuir
- Postes concernés : un magasinier MP, un contrôleur qualité cuir (pas à temps plein) + de nombreux A/R des qualitiens cuirs et référents qualité cuir

Lisa AZOUG demande si les salariés concernés disposeront toujours des fermetures ALGO et pas des fermetures imposées par la Malleterie ?

Margaux CARREYRE répond qu'ils resteront salariés ALGO et qu'à ce titre ils bénéficieront des fermetures prévues par la direction ALGO.

- **Questions CSE**

1. Pourquoi Carole et Alex ne sont pas intégrés au CODIR GSH comme Laurent ?

Alex SIGNOLES représente le pôle artisanal directement auprès du Président du groupe Goyard : M. Jean-Michel SIGNOLES.

Carole THERY reporte désormais à Laurent CALAQUE, en tant que Directrice Administrative et Financière du pôle artisanal.

Le management opérationnel du Pôle Artisanal a été confié à Laurent CALAQUE. C'est à ce titre qu'il siège au Comité de Direction du Groupe Goyard.

En tant que Directeur des Opérations Groupe, il rejoint ainsi les représentants de chaque fonction siégeant au CODIR, reportant au Directeur Général, Jean-Laurent THIERRY :

- Direction Retail International
- Direction de Marque
- Direction Financière
- Direction des Ressources Humaines
- Direction des Systèmes d'Information
- Direction de la distribution internationale (Supply Chain Distribution)

Un seul représentant de chaque fonction siège au Codir.

2. Si Carole bascule sur un poste de DAF, les fonctions RH ne seront plus sous sa direction ? Ce n'est pas en adéquation avec ce qu'avait annoncé Benjamin RANG lors de notre dernière réunion « rien ne change, je ne serai pas le manager opérationnel de Carole, nous travaillerons en synergie ».

Carole THERY conserve strictement les mêmes prérogatives et responsabilités que celles qui lui étaient déjà dévolues jusqu'à maintenant.

Son poste est donc le même. Elle continue d'animer les Directions Finance, RH, SI et HSE du pôle artisanal.

Son titre est modifié pour correspondre à son nouveau rattachement hiérarchique au Directeur des Opérations, en tant que Directrice Administrative et Financière.

Il n'y a qu'une seule personne qui est Secrétaire Générale au niveau du Groupe : Mme GRIMA, reportant à l'actionnaire de la Maison.

La direction GOYARD considère avec beaucoup de naturel que le titre de DAF du pôle artisanal assume une fonction élargie aux RH, SI et HSE, comme cela existe dans de nombreuses entreprises.

Benjamin RANG n'est donc pas le manager opérationnel de Carole THERY, c'est Laurent CALAQUE.

En revanche il travaillera dans le cadre d'un lien fonctionnel avec Carole THERY ainsi que Gaëlle MAILLOL, comme il a d'ailleurs déjà commencé à le faire.

3. La délégation de signature va-t-elle être réattribuée à Alex prochainement ? Sous quel intitulé ? Le process actuel n'est pas optimal et nous fait perdre en réactivité.

Le process actuel de signature par le Président du Groupe n'a pas vocation à être prolongé. Il ne serait effectivement pas tenable dans le temps en termes d'efficacité et de réactivité.

La direction GOYARD en train de mettre en œuvre une délégation de signature et une délégation de pouvoir à Laurent CALAQUE qui est le manager opérationnel du pôle artisanal.

Charge à lui de prévoir éventuellement une subdélégation de pouvoir et de signature à certains membres de la Direction du pôle artisanal, en accord avec la Direction Générale du Groupe.

4. Le bureau de la DTAC est très sombre et beaucoup de zone d'ombre, la fatigue visuelle peut se faire ressentir, est-il possible de réfléchir à une solution ?

Absolument. Nous comprenons l'importance d'un environnement de travail bien éclairé pour le confort visuel et la productivité. Pour répondre à cette préoccupation, nous avons déjà mis en place un groupe de réflexion dédié à l'amélioration de l'éclairage dans le bureau de la DTAC. Ce groupe est chargé d'évaluer la situation actuelle et d'explorer des solutions adaptées, telles que l'ajout de luminaires, l'optimisation de la lumière naturelle ou l'utilisation d'équipements d'éclairage ergonomiques.

- Divers

1. Communication du CA ALGO réalisé à date

Le taux d'avancement est de 100.79% par rapport au budget du 4T2024 du 1^{er} octobre au 23 novembre.

2. Autres points divers

Pascal HEMME indique qu'il a eu deux questions de dernière minute :

- Il y a toujours des infiltrations d'eau au laboratoire à l'intérieur du bâtiment, l'eau ruisselle depuis le mur sur le déclencheur manuel vert, que pouvons-nous faire ?

L'information sera remontée au service HSE pour savoir ce qu'il est possible de faire car plusieurs interventions ont déjà été réalisées.

- Est-il possible de mettre une télévision dans le réfectoire comme dans les ateliers ?

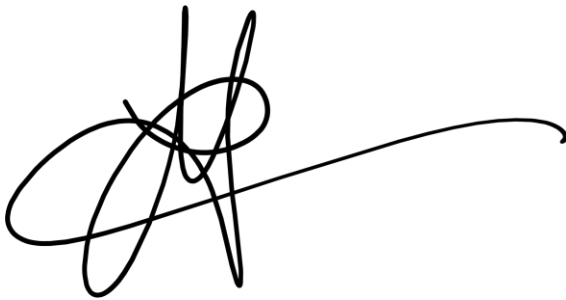
Margaux CARREYRE répond que les téléviseurs installés dans les ateliers ont simplement vocation à diffuser des informations et ne sont pas des outils de divertissement.

La prochaine réunion CSSCT aura lieu **le 17 Décembre 2024 à 8h30.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 8h55.

Fait à Carcassonne
Le 26 Novembre 2024

Pour la société
Margaux CARREYRE
Responsable RH

A large, stylized black ink signature, likely belonging to Margaux Carreyre, the HR Manager.

Pour le CSE

Two distinct blue ink signatures, representing the representatives of the CSE (Employee Representative Body).Two black ink signatures, likely belonging to other participants or witnesses at the meeting.

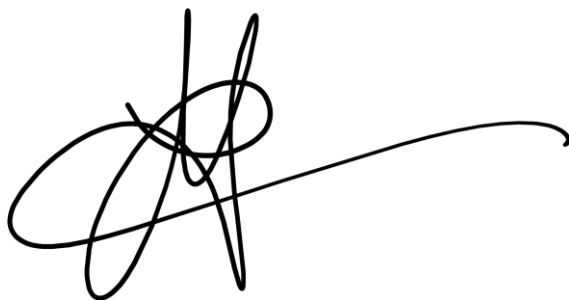
Approbation du Procès-Verbal Réunion ordinaire du Comité Social et Economique de la société ALGO

Les élus procèdent à l'approbation du Procès-Verbal de la Réunion ordinaire du Comité Social et économique de la société ALGO du 26.11.24 :

NOMBRE DE VOTES POUR :	NOMBRE DE VOTES CONTRE :	ABSENTION :
4	0	0

Fait à Carcassonne
Le 3 Décembre 2024

Pour la société
Margaux CARREYRE
Responsable RH

A large, stylized black ink signature, likely belonging to Margaux Carreyre, the HR Manager.

Pour le CSE

Four blue ink signatures, representing the members of the Social and Economic Committee (CSE), are written over the text 'Pour le CSE'.